

RÉUNION CITOYENNE DU FORUM DU MANTOIS

*

FORUM DU MANTOIS

Espace Guy-Mainière
64 rue Maurice Braunstrein
Mantes-la-Jolie

*

9h30-18h00

*

QUELLE DÉMOCRATIE CITOYENNE ?

Dans le sillage de la victoire à l'élection municipale du 29 mars 2026 de la liste citoyenne conduite par Adama Gaye, le **Forum du Mantois** organise une journée de réflexion sur les modalités de ce que pourrait être la démocratie citoyenne (on peut l'appeler autrement!) dans notre ville et, peut-être au-delà, dans notre bassin de vie.

Cette réflexion est publique, ouverte à toutes et à tous, sans condition.

*

ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION

- Présentation des enjeux.

- Modalités du déroulement de la réflexion : il ne s'agit ni d'une sorte de conférence, ni de cours, mais de discussions générales entre citoyens et citoyennes. Il s'agira, par ces échanges, de mesurer l'ampleur des tâches qui s'annoncent pour qui est convaincu que la démocratie (mode d'organisation pour prendre des décisions collectives) ne peut se limiter à la désignation de représentants élus.

- Trois moments dans cette journée, suivant trois perspectives :

I/ LES CITOYEN.NE.S ET LA PRÉPARATION DU CONSEIL MUNICIPAL (10 heures)

- Le CONSEIL MUNICIPAL prend, dans le cadre de ses compétences, nombre de décisions qui affectent la vie quotidienne. Dans le Code général des collectivités territoriales qui régit son activité, il n'y a pas (peu) de place pour l'exercice de la citoyenneté en dehors de l'élection. Dans notre système de « démocratie représentative », seul.e.s les ÉLU.E.S sont chargé.e.s de prendre les décisions.

- Pourtant, les HABITANT.E.S pourraient apporter beaucoup à ces prises de décision et intervenir dans la préparation du Conseil. Selon quelles MODALITÉS ?

II/ QUELLE (S) PARTICIPATION (S) CITOYENNE ? (13h30).

C'est sans doute le moment le plus important et le plus difficile.

- Penser l'intervention citoyenne dans la prise de décision locale suppose des CONDITIONS. Comment la rendre possible ?

- Les formes que peut prendre cette intervention sont nombreuses. Quelles en sont les MODALITÉS ?

III/ LA DÉMOCRATIE LOCALE : QUELLE ÉCHELLE ? (16 heures)

La démocratie et la citoyenneté locales ne peuvent s'arrêter à l'échelon COMMUNAL.

-Depuis 1982, plusieurs lois de décentralisation ont réparti les « compétences » politiques en plusieurs échelons territoriaux. Pour ce qui nous concerne : la commune ; la communauté urbaine (GPS&O) ; le département ; la région ; l'État ; l'Union européenne ; les Etats-Unis (euh ! Non, je déconne!).

-D'un côté, ce découpage territorial est administratif et, en fait, ne correspond pas aux relations sociales de notre vie quotidienne, c'est-à-dire notre « BASSIN DE VIE » (le « Mantois »). Il y a dans celui-ci beaucoup de choses à faire collectivement, parce que la frontière entre communes est faible.

-D'un autre côté, des décisions importantes sont prises par la COMMUNAUTE URBAINE GPS&O composée de 73 communes et 440 000 habitants, sans que nous en ayons vraiment conscience. A ce niveau aussi, il nous faut trouver des moyens d'intervention dans le processus de décision.

* * *

LOGISTIQUE

-La salle est à notre disposition de **9h00 à 18h30**.

-9h00 : installation ouverte à toutes et tous ; eaux, théières et cafetières bienvenues.

-**L'accueil** se fera à partir de **9h30**.

-Ouverture de la réunion publique : 10h00.

-12h30 – 13h30 : casse-croûte ; chacun.e apporte un truc.

-Reprise de la réunion : 13h30.

-Pause : 15h30 – 16h00.

-Reprise de la réunion : 16h00.

-**Fin de la réunion publique : 18h00**

-18h00-18h30 : rangement ; nettoyage.